



The Green Tree Company®

FICHE des DONNÉES de SÉCURITÉ

D'après 453 / 2010 CE

Première édition: 01.01.2000
Version actuelle: EU/CH: F 6.2
Date de révision: 26.08.2016

AraBon®

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identification:

Nom commercial : AraBon® - Antibac
No. d'articles: ---
No. de Formulation: ---
No. registration: CPID 552470-30 rpc.admin.ch/rpc/public

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance^① et utilisation déconseillées^② : Industriel et professionnel.

- ① Neutralisateur d'odeur pour équipement sportifs, chaussures, poubelles, etc.
② D.n.d.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la Fiche de données de Sécurité :

(CH) Adresse du fournisseur:

The Green Tree Company
Waidlistrasse 5
CH-8810 Horgen

Téléfon: +41 44 770 3015
Email: info@thegreentreecompany.com

Responsable pour la FDS :
Rolf Schmidhäusler

Téléphone: +41 55 460 1212
E-Mail: rolf@rsg-europe.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Du fournisseur :
Lundi / Vendredi : 08:00 – 11:00 / 13:30 – 17:00
Téléphone: +41 55 460 1212

Centre toxicologique Suisse:

Téléphone: 145

Autres Centres Antipoison Européennes:	Téléphone:	Langues:
AT Vergiftungsinformationszentrale, 1090 Wien	+43 (1) 406 4343	Deutsch, Englisch
BE Centre Antipoisons, 1120 Brüssel	+32 (70) 245 245	Französisch, Flämisch, Englisch
CH Toxikologisches Zentrum, 8028 Zürich	+41 (0)44 251 5151	Deutsch, Französisch, Englisch, Italienisch
CZ Poison Information Centre, 1280 Prag	+42 (02) 249 192 93	Tschechisch, Deutsch, Englisch
DE Beratungsstelle für Vergiftungserscheinungen, Berlin	+49 761 19240	Deutsch, Englisch
DK Giftinformationen, 2400 Copenhagen	+45 (35) 316 060	Dänisch, Englisch
ES Servicio Nacional de Información Toxicológica, Madrid	+34 (91) 562 84 69	Spanisch, englisch
FR Centre Anti-Poisons, 67091 Strasbourg	+33 (3) 883 737 37	Französisch, Deutsch, Englisch
FI Poison Information Centre, 00290 Helsinki	+358 (9) 471 977	Finnisch, Schwedisch, Englisch
GB National Poison Inform. Centre, London SE14 5ER	+44 (171) 635 9191	Englisch
GR Poison Information Centre, 11527 Athen	+30 (1) 799 3777	Griechisch, Englisch
HR Poison Control Centre, 10000 Zagreb	+385 (1) 222 302	Kroatisch
IT Centro Antiveleni, 00161 Roma	+39 (6) 490 663	Italienisch, Französisch, Englisch
LT Poison Centre, 2043 Vilnius	+370 (2) 269 583	Litauisch, Russisch, Deutsch, Englisch
NL Nationaal Vergiftingen Informatie Centrum, Bilthoven	+31 (30) 274 88 88	Niederländisch, Französisch, Deutsch, Englisch
NO Giftinformasjonssentralen, 0034 Oslo	+47 (22) 591 300	Norwegisch, Englisch
PL National Poison Information Centre, 90950 Łódź	+48 (42) 657 99 0	Polnisch, Deutsch, Englisch
PT Centro de Informacao Antivenenos, 1749075 Lisboa	+351 (1) 795 01 43	Portugiesisch, Französisch, Englisch
RU Toxicology Information & Advisory Centre, Moskau	+7 (95) 928 1647	Russisch (Englisch)
SE Giftinformationscentralen, 17176 Stockholm	+46 (8) 736 0384	Schwedisch, Englisch
SK Poison Information Centre, 83101 Bratislava	+00421 (17) 547 741 66	Slowakisch, Deutsch, Englisch
SL Poison Control Center, 1000 Ljubljana	+386 (61) 302 457	Englisch, (Deutsch, Französisch)
TR National Poison Control Center, 06100 Ankara	+90 312 433 7001	Türkisch, (Englisch)
HU Departement of Clinical Toxicology, Budapest VII	+36 (1) 215 215	Ungarisch, Deutsch, Englisch



The Green Tree Company®

FICHE des DONNÉES de SÉCURITÉ

D'après 453 / 2010 CE

Première édition: 01.01.2000
Version actuelle: EU/CH: F 6.2
Date de révision: 26.08.2016

AraBon®

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE

Classe de risque et code de catégorie conforme au règlement CE 1272/2008 (CLP):
Aucune classification indiquée selon la réglementation actuelle.

2.2 ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Règlement d'Étiquetage CE 1272/2008:

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

N.a.

Exceptions applicables:

N.a.

Mention : N.a.

Composant(s): N.a.

Conseils sur le Danger - Phrases H:

--- N.a.

Conseils de prudence - Phrases P:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

P305+P351+P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P312 Consulter un médecin en cas de malaise.

Étiquetage particulier:

EUH208 contient: Lilal / 2-(4-tert-butylbenzyl)propional-aldehyde - peut provoquer des réactions allergiques..

Symboles des dangers :



2.3 AUTRES DANGERS :

Non.

3 INFORMATION SUR LA SUBSTANCE

3.1 CARACTERISTIQUE CHIMIQUE :

Préparation / mélange.

3.2 COMPOSANTS (SUBSTANCES) DANGEREUX:

Nr. CAS Nr. EINECS Nr. INDEX Nr. REACH	Nom de la Substance Nom CE Nom selon IUPAC	Gamme (m%)	Symboles	Phrases H	§
N.a. N.a. N.a. N.a.	Aucune substance avec une classification ou à une concentration qui exigera une déclaration.	---	---	---	

COMPOSANTS ALLERGENES D'APRES 2003/15/CE:

Nr. CAS Nr. EINECS Nr. INDEX Nr. REACH	Nom de la Substance Nom CE Nom selon IUPAC	Gamme (m%)	Symboles	Phrases H
80-54-6 201-289-8 Pre-Registration Proc.	LILAL 2-(4-TERT-BUTYLBENZYL)PROPIONAL- ALDEHYDE	<0,02	GHS07	H302, H317

§ Substances pour lesquelles des limites d'exposition ont été définies - se référer au chapitre 8.

. Le texte complet des phrases H est publié en chapitre 16.





The Green Tree Company®

Première édition: 01.01.2000
Version actuelle: EU/CH: F 6.2
Date de révision: 26.08.2016

AraBon®

4 PREMIERS SECOURS

4.1 DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS :

Inhalation :

Transférer la personne à l'air frais. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. en cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Contact avec la peau :

Laver immédiatement et abondamment (pendant plusieurs minutes) avec de l'eau (et du savon) - bien rincer. en cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant plusieurs minutes sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Enlever les lentilles de contact si possible et facilement à faire. Continuer à rincer.

Ingestion:

Se rincer la bouche à l'eau, plus boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler / boire à une personne inconsciente.

4.2 PRINCIPAUX SYMPTOMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFERES :

D.n.d.

4.6 INDICATION DES EVENTUELS SOINS MEDICAUX IMMEDIATS ET TRAITEMENT PARTICULIERS NECESSAIRES :

D.n.d.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 MOYENS D'EXTINCTION:

Moyens d'extinction appropriés:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

Moyens d'extinction non-appropriés:

D.n.d.

5.2 DANGERS PARTICULIERS RESULTANT DE LA SUBSTANCE :

L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.

5.3 CONSEILS AUX POMPIERS :

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers :

Dans les espaces confinés utiliser un appareil respiratoire autonome individuel.

Méthodes spécifiques :

Coordonner les mesures d'extinction des feux aux alentours. Ne pas laisser s'écouler dans les caniveaux l'eau d'arrosage contaminée par le feu.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 PRECAUTIONS INDIVIDUELLES, EQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCEDURES D'URGENCE :

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Veiller à une ventilation adéquate.

Essayer d'arrêter la fuite. Éviter tout contact avec le produit. Les surfaces contaminées deviennent extrêmement glissantes.

6.2 PRECAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT :

Essayer d'arrêter la fuite. Éviter la dispersion du produit dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 METHODES ET MATERIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE :

Aspirer dans des récipients adéquats, absorber les résidus avec de la sciure (sable, liant universel) puis rincer à l'eau. Éviter la dispersion du produit dans des eaux de surface ou dans les égouts. Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

6.4 REFERENCE A D'AUTRES SECTIONS :

Voir aussi les sections 8 et 13.



The Green Tree Company®

FICHE des DONNÉES de SÉCURITÉ

D'après 453 / 2010 CE

Première édition: 01.01.2000
Version actuelle: EU/CH: F 6.2
Date de révision: 26.08.2016

AraBon®

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 PRECAUTIONS A PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER :

Sécurité lors de l'utilisation du produit :

Le produit doit être manipulé dans le respect des bonnes procédures industrielles d'hygiène et de sécurité. Assurer une ventilation suffisante dans les ateliers. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion :

Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.

7.2 CONDITION D'UN STOCKAGE SUR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS :

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs :

Stocker le récipient dans un endroit bien ventilé, à température entre +5 à +30°C.

Indications contre le stockage en commun :

Ne pas entreposé avec des denrées alimentaires, des acides fortes, des oxydants.

Données complémentaires concernant les conditions de stockage :

Pour conserver la qualité du produit, ne pas stocker à la chaleur ni au soleil.

7.3 UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S) :

D.n.d.

8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE :

Nom de la substance :

Limites d'exposition :

N.a.

8.2 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION :

Contrôles techniques appropriés :

Maintenir une ventilation d'extraction appropriées localement et de l'ensemble. Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols. Éviter tout contact avec les yeux et la peau.

8.3 ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

Protection respiratoire : Non

Protection des mains : Non

Protection des yeux : Non

Protection corporelle : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Autres remarques : D.n.d.

8.4 CONTRÔLE D'EXPOSITION AMBIANTE :

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES :

- | | | | |
|-------------------------------------|-------------------------|--------------------|------------------------------|
| a) État physique: | Liquide. | Couleur: | Incolor -légèrement jaunâtre |
| b) Odeur: | Spécifique / aromatique | c) Seuil olfactif: | D.n.d. |
| d) Valeur du pH | à 100 %: | 6,5 - 7,5 | à 10 %: N.a. à 1 %: N.a. |
| e) Point / Gamme de fusion : | | ~0 | °C |
| f) Point / Gamme d'ébullition : | | ~100 | °C |
| g) Point d'éclair / d'inflammation: | | N.a. | °C (en coup fermé) |
| h) Vitesse d'évaporation: | | D.n.d. | |
| i) Inflammabilité (CEE A10/A13): | | Non | |
| j) Limites d'explosion (Vol-%): | inférieure: | N.a. | supérieure: N.a. |
| k) Pression de vapeur (à 25° C): | | D.n.d. | hPa |



The Green Tree Company®

FICHE des DONNÉES de SÉCURITÉ

D'après 453 / 2010 CE

Première édition: 01.01.2000
Version actuelle: EU/CH: F 6.2
Date de révision: 26.08.2016

AraBon®

l)	Densité de vapeur (aire = 1):	D.n.d.	
m)	Densité (à 20° C):	~1,000	g/l
n)	Solubilité dans de l'eau :	100,0	%
o)	Coefficient de partage n-octanol/l'eau :	D.n.d.	
p)	Auto inflammation (CEE A16):	Non	
q)	Décomposition thermique (°C):	>300	°C
r)	Viscosité dynamique :	<20	mPa*s
s)	Danger d'explosion:	Non	
t)	Propriétés oxydantes :	Non	
9.2 AUTRES INFORMATIONS :			
u)	Teneur de C.O.V. - CE :	0,021	% (sans C.O.V.)
v)	Teneur de C.O.V. - CH :	0,021	%
w)	Tension superficielle:	30 - 40	mNm (2500 ms) SITA Tensiometer
x)	Conductivité :	N.a.	mS

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 REACTIVITE :

Dangers: Aucune sous conditions normales.

Réagit avec: D.n.d.

Attaque de matériel: D.n.d.

Incompatibilités selon le transport, l'entreposage et l'utilisation: D.n.d.

10.2 STABILITE CHIMIQUE :

Stable dans les conditions normales.

10.3 POSSIBILITE DE REACTIONS DANGEREUSES :

Aucune.

10.4 CONDITIONS A EVITER :

Stocker les récipients à température inférieure à 50°C. Ne pas exposer direct au soleil.

10.5 MATIERES INCOMPATIBLES :

Oxydants forts, Acides.

10.6 PRODUITS DE DECOMPOSITION DANGEREUX :

Aucun sous conditions normales.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Cette rubrique de la fiche de données de sécurité est destinée à être utilisée principalement par les professionnels des soins de santé, de la santé au travail et de la sécurité, ainsi que par les toxicologues. Il convient de fournir une description concise, mais complète et facilement compréhensible, des divers effets toxicologiques (sur la santé) et des données disponibles qui ont été utilisées pour cerner ces effets, en incluant, s'il y a lieu, des informations sur la toxicocinétique, le métabolisme et la distribution. Les informations présentées dans cette rubrique doivent correspondre à celles fournies dans la notification et/ou dans le rapport sur la sécurité chimique lorsque ceux-ci sont exigés, et être conformes à la classification de la substance ou de la préparation.

11.1 INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES :

a) Toxicité aiguë:

Toxicité aiguë par Inhalation :	LC ₅₀ Rat, (mg/l 4h):	D.n.d.
Toxicité aiguë par voie orale:	LD ₅₀ Rat, (mg/kg): OCDE 401	>5'000 Littérature / analogie
Toxicité par voie cutanée :	LD ₅₀ Lapin, (mg/kg):	>5'000 Littérature / analogie

b) Corrosion / irritation cutanée :

Non.

c) Corrosion / irritation oculaire :

Non.

d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Non.





The Green Tree Company®

Première édition: 01.01.2000
Version actuelle: EU/CH: F 6.2
Date de révision: 26.08.2016

AraBon®

- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- e) Mutagénicité sur les cellules germinales:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - f) Cancérogénicité :
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - g) Toxicité pour la reproduction:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - i) Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - j) Danger par aspiration:
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les voies d'exposition probables:

Par inhalation:

- D.n.d.

Par ingestion:

- D.n.d.

Par contact cutanée:

- D.n.d.

Par contact avec les yeux:

- D.n.d.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques:

- D.n.d.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte (A) et de longue (B) durée:

A - D.n.d.

B - D.n.d.

Effets interactifs

Les substances présentes dans cette préparation peuvent interagir dans l'organisme, ce qui peut donner lieu à des taux différents d'absorption, de métabolisme et d'excrétion. En conséquence, les actions toxiques peuvent être modifiées et la toxicité totale de la préparation peut différer de la toxicité des substances qu'il contient.

Autres informations:

- D.n.d.

12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 ÉCO-TOXICOLOGIE :

Toxicité pour le poisson :	>100 mg/l	Littérature / analogie
Toxicité pour les daphnies :	>100 mg/l	Littérature / analogie
Toxicité pour les algues :	>100 mg/l	Littérature / analogie
Toxicité pour les bactéries :	D.n.d.	
Toxicité pour les organismes vivant dans le sol.	D.n.d.	
Toxicité pour les organismes terrestres.	D.n.d.	

12.2 PERSISTANCE ET DEGRADABILITE :

Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le Règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3 POTENTIEL D'ACCUMULATION DANS LA BIOSPHERE :

Non.

12.4 MOBILITE DANS LE SOL:

N.a.



The Green Tree Company®

FICHE des DONNÉES de SÉCURITÉ

D'après 453 / 2010 CE

Première édition: 01.01.2000
Version actuelle: EU/CH: F 6.2
Date de révision: 26.08.2016

AraBon®

- 12.5 RESULTATS DES EVALUATIONS PBT ET VPVB :
Ne contient pas de substances classifiées comme PBT ou vPvB.
- 12.6 AUTRES EFFETS NEFASTES :
AOX-Remarque : Le produit ne contient pas d'halogènes organiques.
Composants significatifs : D.n.d.
Aucun effet sur la couche d'ozone. Aucun effet sur le réchauffement global.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Cette rubrique de la fiche de données de sécurité décrit les informations qui doivent permettre une gestion appropriée des déchets de la substance ou de la préparation et/ou de son récipient et contribuer à la détermination d'options de gestion des déchets sûres et écologiques, conformément à l'OLED (Ordonnance sur les déchets – RS 814.600) et à l'OMoD (Ordonnance sur les mouvements de déchets – RS 814.610). Les informations pertinentes pour la sécurité des personnes exerçant des activités de gestion des déchets doivent compléter les informations données à la rubrique 8.

- 13.1 METHODES DE TRAITEMENT DES DECHETS :
- Récipients à utiliser et les méthodes à appliquer pour le traitement des déchets, y compris les méthodes appropriées de traitement des déchets de la substance ou de la préparation et de tout emballage contaminé (par exemple: incinération, recyclage, mise en décharge);
- D.n.d.
 - Propriétés physiques/chimiques qui peuvent influencer les options en matière de traitement des déchets;
- D.n.d.
 - Évacuation des eaux usées:
- D.n.d.
 - Précautions particulières à prendre pour toute option recommandée en matière de traitement des déchets. Référence doit être faite aux ordonnances mentionnées ci-dessus sur le traitement et les mouvements des déchets (RS814.600 et RS 814.610).
- Non.

Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Contacter les services d'élimination de déchets.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	ADR	IMDG	IATA
	Non.		
14.1 Numéro ONU :	N.a.		
14.2 Désignation officielle de transport ONU :	N.a.		
14.3 Classe de danger:	N.a.		
14.4 Groupe d'emballage :	N.a.		
14.5 Danger pour l'environnement :	Non.	Non.	Non.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur :	Note d'emballage avion :		
Code d'emballage: ---	No. EmS - fire:	Passenger aircraft:	
Code classification:	No. EmS – spillage :	Cargo aircraft:	
No. du danger:			
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC :	--	--	--
14.8 Autres informations sur le transport :	D.n.d.		





The Green Tree Company®

FICHE des DONNÉES de SÉCURITÉ

D'après 453 / 2010 CE

Première édition: 01.01.2000
Version actuelle: EU/CH: F 6.2
Date de révision: 26.08.2016

AraBon®

15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 RÉGLEMENTATIONS PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT :

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

CH : Réglementation Suisse :

- | | |
|--|-----------------|
| - Registre des produits chimiques | CPID 552470-30 |
| Ce produit ne peut être vendu qu'aux utilisateurs professionnels | |
| - Loi fédérale sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (LChim) | |
| - Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (OChim) | |
| - Ordonnance sur les déchets (OLED) | |
| - Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD) | |
| - Ordonnance sur les produits biocides (OPBio) | Non concerné. |
| - Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatiles (OCOV) | <1,0 % |
| - Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux) | Classe/Groupe 2 |
| - Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT S) | Non concerné. |
| - Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) | Non concerné. |

15.2 AUTRES RÉGLEMENTATIONS À RESPECTER :

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : WGK 1 (peu polluant)

15.3 ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE :

Une évaluation de risque chimique ne nécessite pas d'être faite pour cette substance.

16 AUTRES INFORMATIONS

16.1 SYMBOLES DE LA SECTION 3:



16.2 MENTIONS DE DANGERS H EN SECTION 3.2 :

N.a.

16.3 SIGNIFICATION DES ABBREVIATIONS ET ACRONYMES UTILISÉS DANS CETTE FDS:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3
Met. Corr. 1: Corrosive to metals, Hazard Category 1
Skin Corr. 1A: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1A
Skin Corr. 1B: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1B



The Green Tree Company®

FICHE des DONNÉES de SÉCURITÉ

D'après 453 / 2010 CE

Première édition: 01.01.2000
Version actuelle: EU/CH: F 6.2
Date de révision: 26.08.2016

AraBon®

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1
Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1
Repr. 1B: Reproductive toxicity, Hazard Category 1B
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - Acute Hazard, Category 1
Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1
Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

16.4 INFORMATIONS SUR LA FICHE DES DONNEES DE SECURITE :

Les renseignements de cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'édition, ils n'ont pas le caractère des notices technique d'utilisation et ne doivent pas être changes ni pris pour autres produits.

Rédigé par: Rolf Schmidhäusler

Téléphone: +41 55 460 1212

Changements dans cette FDS sont marqués par un bar rouge à la droite de la section concernée.

